***NOM :***

***REÇU LE :***

*Partie réservée à l'organisateur*

***NB TABLES*** ☐

***PORTANT(S)*** ☐

***RÈGLEMENT*** ☐

# VIDE-GRENIER DU CSSP DE LANNION

SALLE DES URSULINES / LANNION

## DIMANCHE 21 FÉVRIER 2027

CONVENTION – ATTESTATION

***Document à renvoyer ou à déposer*** *(boîte aux lettres AC Trégor)* ***signé avec votre règlement***
*à l'adresse suivante (merci de ne pas envoyer un courrier en recommandé) :*

**AC! Trégor / CSSP - Espace Ste-Anne - 2 rue de Kerampont - 22300 Lannion**

*Pour tout renseignement (merci de privilégier le contact par mail) :*

vide.grenier.ac22300@gmail.com

Philippe V : 06 32 49 42 60

**ATTENTION**

Votre inscription prendra effet à réception de votre convention remplie, signée et accompagnée de votre règlement. Un conseil, n'attendez pas !

*Ce vide-grenier est organisé par AC! Trégor / CSSP de Lannion (Agir contre le Chômage / Collectif de Soutien aux Sans-Papiers) association au profit des personnes en situation de précarité et d'exclusion, afin de les accueillir, les accompagner, les soutenir dans leurs démarches et leur projet de vie.*
*Ce vide-grenier est exclusivement réservé aux particuliers.*
***La réservation se fait à la table*** *(180 x 75 cm)* ***au tarif de 8 € et 3 € l'emplacement d'un portant.***
*Merci de prendre connaissance du règlement et de signer en page suivante.*

**Nom :** **Prénom :**

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : **Courriel :**

**Nbre de tables** (1,80 ml) : ☐ **x 8 €** soit un total de : ☐ €

**Nombre de portants** : ☐ **x 3 €** soit un total de : ☐ €

*Un portant = un espace de 0,80 à 1 ml. Attention, les portants ne sont pas fournis.*

Nbre de chaises souhaitées : **TOTAL À RÉGLER :** ☐ **€**
*(Chaises fournies)*

Règlement par chèque ci-joint de : € *(à l'ordre de AC Trégor)*

Chèque n° : Banque :

# RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER AC! Trégor / CSSP

1. Je participe en qualité d'exposant.e à la journée du vide-grenier du **dimanche 21 février 2027 à la salle des Ursulines, 5 place des Patriotes, 22560 Lannion, organisé** par l'association AC! Trégor/CSSP, Espace Ste-Anne, 2 rue de Kerampont, 22300 Lannion, et ce sous mon entière responsabilité.
2. Seuls les particuliers sont autorisés à participer, en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés (deux fois par an au plus).
3. Les emplacements sont attribués, dans l'ordre de réception des inscriptions, par les organisateurs qui se réservent le droit de faire des modifications si nécessaire.
4. Les exposant.es doivent veiller à ne pas encombrer les allées pour respecter le passage d'1 m 80 réglementaire afin de rendre fluide la circulation des visiteurs.
5. Les enfants participent sous la responsabilité de leurs parents pendant toute la durée de la manifestation.
6. Les objets non vendus ne pourront pas être laissés sur place et devront être récupérés par leur propriétaire à la fin du vide-grenier.
7. Je m'engage à respecter les mesures de sécurité sanitaires en vigueur à cette date (gestes barrière et passe vaccinal le cas échéant).

**Je soussigné.e,** déclare sur l'honneur participer à ce vide-grenier en tant que particulier, et m'engage avec cette manifestation à ne pas participer à plus de 2 ventes au déballage dans l'année.

**J'en accepte les modalités et le règlement.**

Fait à : Le :

*Signature :*

**HORAIRES**

**Ouverture pour accéder aux stands : 8 h 00** (pas avant)
Un plan vous sera communiqué par mail et sera affiché à l'entrée pour indiquer votre emplacement ; l'équipe du vide-grenier sera là pour vous guider.

**Ouverture au public : 9 h 00**

**Fermeture : 18 h 00**

*Merci pour votre participation et à bientôt !*